

As I said in my memorandum, dated 8 July 1974, to all members of the personnel, an enquiry has taken place to determine the facts surrounding the accident on 27 June 1974 to Mr. Martin Roček.

I have now received the report. The cause of the accident was the ignition by an electric spark from a switch of an explosive mixture of air and isobutane in a barrack containing the gas installation and the electrical controls for drift chambers under test in the West Hall. The explosive mixture had been formed because a gas supply tube had become disconnected; the disconnected tube was discovered by Mr. Roček immediately before the accident, and reconnected. The cause of the disconnection is not known; however, it has been attributed to an excess pressure in the system due to a defective pressure indicator on the isobutane pressure reducer, combined with a possible faulty connection of the gas pipe to a union.

Steps have been taken to check all similar installations to ensure that they are free from defects, and that the Groups using them are fully aware of the hazards involved.

PROCEDURE IN THE EVENT OF SERIOUS ACCIDENTS

Following the two recent accidents on the site, a number of people have asked about our safety policy, and the procedure in case of serious accident.

The Organization's general policy in safety matters is set out in a document entitled 'Safety policy in CERN'. This document, which was sent to all Directors and Division Leaders on 1 March 1972, forms the introduction to the CERN safety codes. It replaced a similar document issued some ten years previously. Basically, this document places responsability for safety upon the Division Leader and through him the Group Leaders, Section Leaders, etc., responsible for the installation concerned, though in the case of experimental equipment, the Division Leader in whose experimental hall the equipment is installed is responsible also through a similar chain of authority for seeing that the proper safety approval has been given before the equipment is brought into use. The task of the specialist Safety Groups is to give expert technical advice to the Divisions concerned; the head of the General Safety Group meets regularly with Divisional Safety officers in order to exchange information on these matters.

If, in spite of the very high standard of safety which we have achieved in the Laboratory, a serious accident should occur, an enquiry is immediately conducted to determine the facts surrounding the accident. This enquiry is carried out by one member of the Safety Policy Committee, one representative of the Division or Divisions involved, and the head of the specialist Safety Service concerned normally General Safety or Health Physics. The purpose of this enquiry is to establish facts and not to decide who, if anyone, was to blame. Copies of the report of the enquiry are sent to, amongst others, the Chairman and Members of the Safety Policy Committee, the Chairman of the Staff Association and, where appropriate, to the Local French and Swiss Authorities.

If the Director-General, on receiving the report, considers that it is necessary to investigate formally the responsibility of the Organization or of individuals, he may set up an enquiry committee for this purpose. The Chairman and members of such a committee are appointed by the Director-General after consulting the Chairman of the Safety Policy Committee, the Chairman of the Staff Association and the Legal Service. The Chairman will normally be a senior staff member having no official connection with the organizational unit concerned.

In addition, the Safety Policy Committee will examine the report on the facts of the accident, and, at the Director-General's discretion, the report of the enquiry committee, with a view to making recommendations to prevent a recurrence of such accidents.

Comme je l'ai indiqué dans mon mémorandum du 8 juillet 1974 adressé à tous les membres du personnel, il a été procédé à une enquête en vue de déterminer les circonstances de l'accident survenu à M. Martin Rocek le 27 juin 1974.

J'ai maintenant reçu le rapport. L'accident a été provoqué par la déflagration, sous l'effet d'une étincelle électrique émise par un commutateur, d'un mélange explosif d'air et d'isobutane dans une baraque renfermant l'installation de gaz et les commandes électriques destinées à des chambres à dérive en cours d'essais dans le hall Ouest. Le mélange explosif s'était formé parce qu'un tube d'alimentation en gaz était débranché; le tube débranché avait été découvert immédiatement avant l'accident par M. Roček, qui l'avait rebranché. On ignore pourquoi il était débranché; on a attribué cette anomalie à un excès de pression dans le système, dû à une défectuosité du manomètre placé sur le détendeur d'isobutane, et peut-être à un mauvais branchement du tube de gaz sur un raccord.

Des mesures ont été prises pour vérifer toutes les installations similaires en vue de s'assurer qu'elles sont exemptes de défauts et que les Groupes utilisateurs sont parfaitement au courant des dangers qu'elles présentent.

PROCEDURE EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

A la suite des deux accidents survenus récemment sur le site du CERN, un certain nombre de personnes se sont enquises de notre politique en matière de sécurité et de la procédure en cas d'accident grave.

La politique générale de l'Organisation en ce qui concerne la sécurité est définie dans un document intitulé "Politique du CERN en matière de sécurité". Ce document, qui a été adressé à tous les Directeurs de Département et Chefs de Division le ler mars 1972, constitue l'introduction aux Codes de Sécurité du CERN. Il remplaçait un document similaire édité une dizaine d'années auparavant. Selon ce document, la responsabilité en matière de sécurité incombe en règle générale au Chef de Division et à travers lui, aux Chefs de Groupes, Chefs de Sections, etc., responsables de l'installation concernée, mais, dans le cas des équipements d'expérimentation, le Chef de Division responsable du hall d'expérimentation où l'équipement est installé a également le devoir, à travers ses collaborateurs, de s'assurer que l'approbation requise en matière de sécurité a été donnée avant la mise en service de cet équipement. Les Groupes de sécurité spécialisés ont pour tâche de conseiller sur le plan technique les Divisions intéressées; le Chef de Groupe Sécurité du Travail et les délégués à la sécurité des Divisions se réunissent périodiquement pour échanger des informations dans ces domaines.

Si, malgré le très haut niveau de sécurité atteint au Laboratoire un accident grave vient à se produire, une enquête est immédiatement ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident. Elle est menée par un membre du Comité pour la politique de sécurité, un représentant de la ou des Divisions en cause, ainsi que par le Chef du service de sécurité spécialisé concerné - en général la Sécurité du Travail ou la Physique de Santé. Cette enquête a pour but d'établir les faits, et non de déterminer les responsabilités éventuelles. Des exemplaires du rapport d'enquête sont adressés en particulier au Président et aux membres du Comité pour la politique de sécurité, au Président de l'Association du personnel et, le cas échéant, aux autorités locales françaises et suisses.

Si le Directeur général considère, au vu du rapport, qu'il y a lieu d'enquêter formellement sur la responsabilité de l'Organisation ou de certaines personnes, il peut créer à cette fin une commission d'enquête. Le Président et les membres de cette commission sont nommés par le Directeur général après consultation du Président du Comité pour la politique de sécurité, du Président de l'Association du personnel et du Service juridique. Le Président de la commission est en général un membre du personnel supérieur n'ayant aucun lien officiel avec le secteur de l'Organisation en cause.

En outre, le Comité pour la politique de sécurité examine le rapport sur les circonstances de l'accident et, si le Directeur général le désire, le rapport de la commission d'enquête, en vue de faire des recommandations visant à éviter que de tels accidents se reproduisent.

seminars

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINARS

Tuesday, July 23 16.30 Auditorium "A survey of high-energy, low multiplicity, hadronic reactions" (London talk) by A.M. Diddens / CERN

Tuesday, July 30 16.30 Auditorium "Neutrino physics" (London talk) by D. Cundy / CERN

enseignement

COURS DE LANGUES / LANGUAGE COURSES

Liste des Cours / List of Courses

 Langue
 Méthode
 Niveau

 Anglais
 Audio-visuel
 1

 Audio-visuel/Audio-oral
 2

 Audio-oral
 3-4

 Conversation/
 5

 Allemand
 Conversation/
 4

 Entraînement grammatical
 4

Le programme, contenant la description détaillée des cours, les horaires, les taxes d'inscription et la procédure d'inscription, peut être obtenu en retournant la carte jaune qui a été distribuée à tout le personnel. Au cas où vous l'auriez perdue, utilisez le coupon ci-dessous.

Ce programme peut également être consulté dans les Secrétariats de Division ou aux tableaux d'affichage du Service de l'Enseignement situés dans le bâtiment de l'Administration, près du restaurant N°1, dans le bâtiment 504, entrée du restaurant N°2, et à la baraque 589, salle 8.

Programme 1974 - 1975

Langu	age	Method	Level
Frenc	h	Audio-visual Audio-visual/Audio-oral Audio-oral Conversation/ Grammar Practice	1 2 3 3-4-5
Germa	ın	Conversation/ Grammar Practice	4

The programme containing a detailed description of the courses, the time-table, the enrolment fees and the enrolment procedure, can be obtained by returning the yellow card which has been distributed to all staff members. If you have lost it, please use the form below.

This programme can also be consulted at the Secretariat of your Division or on the Training & Education notice boards placed in the Administration Building, near the restaurant N°1, in Building 504, entrance of the restaurant N°2, and in barrack 589, room N°8.

DERNIER DELAI POUR LES INSCRIPTIONS:

vendredi 30 août 1974

DEAD-LINE FOR ENROLMENTS:

Friday, 30th August, 1974

Δ		M11a M	Durral	Commission	11En agi angmant
Λ	•	wille m.	Duvai -	Service de	l'Enseignement

PROGRAMME 1974 - 1975 DES COURS DE LANGUES

NOM/NAME: Division:

SUMMER STUDENTS LECTURES

this week:

In the Auditorium Language: English	at 08.45	22.7 23.7	- by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo	"FORTRAN programming at CERN" (+)
		24.7	- by R. Carreras	"High energyphysics for non-physicists"
		25.7 26.7	- by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo	"FORTRAN programming at CERN" (+)
	at 10.00	22.7 \ 23.7 \ 24.7 \ 25.7 \ 26.7 \	- by V.F. Weisskopf & K. Gottfried	"Particles and fields- an introductory survey" (+)
next week :	at 08 . 45	29.7 30.7 31.7 1.8 2.8	- by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo	"FORTRAN programming at CERN" (+)
	at 10.00	29.7 30.7 31.7 1.8 2.8	- by V.F. Weisskopf & K. Gottfried	"Particles and fields- an introductory survey" (+)
		_		a a

(+) Informal tutorial sessions will be held in the afternoon - see abstracts for further details.

cern information

DISTRIBUTION D'EAU SUR LE SITE DU LABO.I La Division SB, en liaison avec les Services Industriels de Genève, procède à un nettoyage général des conduites d'alimentation en eau du Labo.I, et des réservoirs de stockage.

Ce travail sera effectué du 29 juillet 1974 au 3 août 1974, pendant la période d'arrêt Machine PS, du fait de la consommation relativement faible en eau de refroidissement primaire.

Nous attirons toutefois l'attention de tous les utilisateurs sur le fait qu'en raison des débits actuels, des dépôts peuvent se former dans les canalisations de petit diamètre, dans les installations de filtration, de traitement de l'eau, les échangeurs de chaleur, etc. Ces dépôts sont des produits de floculation de l'oxyde de manganèse dissous, d'oxydes de fer, ou de sables véhiculés dans les conduites.

A la remise en route des installations, des difficultés pourraient apparaître, du fait de la colmatation de certains éléments.

Il est donc recommandé à chaque utilisateur, d'effectuer un contrôle sur ses propres installations et de procéder, si besoin est, à des purges intermittentes.

Si des difficultés apparaissent, nous prions les intéressés de bien vouloir téléphoner aux numéros suivants :

```
- R. Cartier / P. Miele

- Th. Marin / C. Schmitt

- ou: Salle de Contrôle PH 2201.
```

Par avance, nous vous remercions de votre collaboration.

NOUVEAUX TARIFS POSTAUX POUR L'ETRANGER L'Administration suisse des P.T.T. a annoncé des augmentations importantes dans les tarifs postaux pour le courrier envoyé à l'étranger, à partir du 1er juillet 1974.

Lettres: Les frais pour les lettres pesant jusqu'à 20 grammes envoyées aux pays membres de la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT) ont été augmentés de 40 à 60 centimes. (Sont inclus dans la CEPT tous les pays suivants: Chypre, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Luxembourg, Malte, Monaco, Portugal, Turquie et Yougoslavie.) Les frais pour tous les autres pays ont été augmentés de 60 à 70 centimes. Les augmentations pour les lettres plus lourdes vont jusqu'à 20%.

<u>Cartes postales</u>: Les taxes ont été augmentées de 30 ou 40 centimes à <u>50 centimes</u> à destination de tous les pays.

<u>Lettres par avion</u>: Toutes les taxes ont été augmentées de <u>10</u> centimes par lettre.

Imprimés, petits paquets, livres : Des augmentations allant de 5% à 33% ont été annoncées.

Il est demandé à tous les membres du personnel de collaborer pour réduire l'effet de ces augmentations en respectant ces règles générales d'expédition postale :

- Les annexes à une lettre: imprimés, photographies, polycopies, etc. doivent être expédiés sous pli séparé, non cacheté; il faut toutefois noter que, afin d'assurer un acheminement rapide, il sera nécessaire d'envoyer ces annexes en précisant "par avion".
- 2. En raison du coût élevé des taxes avion et express, il y a lieu de recourir à ce genre d'expédition avec beaucoup de modération et dans les cas de réelle urgence. Nous vous rappelons la formule "aérogramme", disponible en économat CERN, qui est la plus avantageuse pour les envois avion.
- 3. Chacun doit veiller à ce que les adresses du courrier à expédier soient précises et indiquer clairement le mode d'expédition désiré: avion (utiliser papier et enveloppes propres à ces envois), express, recommandé, etc..., le Bureau du Courrier ne se basant que sur les indications données par l'expéditeur.
- 4. Une place suffisante doit être laissée dans le haut et à droite de l'enveloppe (environ 9×4 cm) en vue de l'affranchissement.
- 5. Le courrier à expédier doit être remis pour l'expédition, d'une manière échelonnée, afin d'éviter un encombrement de dernière heure; à part les plis confidentiels, il doit parvenir sous enveloppe non collée, muni du nom de l'expéditeur. Pour partir le jour même, les envois en masse devront être annoncés et parvenir au Bureau du Courrier au plus tard à 16h.45.

L. Donnat / Division du Personnel Tél. 2794

RECHERCHE RADIO

Nouveaux appareils:

MARTINOTTI - H.D. / MPS 365 BACHER J.-P. / ISR 583 KELLNER G. / TC 691

A supprimer: ANDERS E. / MPS

ON RECHERCHE ...

La personne qui aura pris un multimètre Schneider Digitest No. série 2234, du Labo. 14 1-029, est priée de le retourner immédiatement à Jan Antonsen, division DD. Merci.

The person who took a Schneider Multimeter Digitest Serial Number 2234, from Lab. 14, 1-029, is requested to return it immediately to Jan Antonsen, DD Division. Thank you.

SERVICE DES TRANSPORTS

A compter du lundi 22 et en raison de la période des congés, le service des navettes au Labo. I sera assuré par deux véhicules au lieu de quatre.

Les horaires rectifiés seront indiqués aux points d'arrêt. Une nouvelle organisation de ce service sera mise en place en septembre.

Division SB

BAL DU 14 JUILLET

Le Service de Sécurité remercie ses nombreux amis d'être venus s'amuser vendredi dernier au "Bal du 14 juillet", et il leur donne rendez-vous à l'année prochaine...

association de personne

EXECUTIVE COMMITTEE

AGENDA for the meeting - 23.7.74

- 1. Transfer Policy
- 2. Joint Statement : draft from M. Hampton, redraft from M. Maurin.
- 3. Topics for the Director-General of Laboratory I : definite list.
- 4. Preparation for CCP. (Standing Advisory Committee)

clubs

WOMEN'S CLUB

Tuesday 23rd July, Family Picnic - Col de la Faucille. For information contact Mrs Norton - 023 41.41.06 or Mrs Billinge - 55.35.98. All visiting families at CERN are welcome.

cooperatives

COOPIN

STOCK: réapprovisionnement en LEGO, trainings MERBOSO (nouveaux modèle CARAN D'ACHE. Produits OLD SPICE, crèmes à raser, lotions avant et aprèrasage, déodorants en sprays et sticks, savons pour le bain et serviettes humidifiées.

Nous attendons la nouvelle bande BASF LPR 35 "professional". En raison des congés annuels, <u>le magasin sera fermé du 2 au 23 août inclus</u>. Réouverture le 26 aux heures habituelles de 13 h 00 à 16 h 30, <u>lundi</u>, mardi, mercredi et vendredi.

SAFI

FERMETURE ANNUELLE DU SAFI du 29 juillet au 16 août inclus. En cas d'urgence, appeler l'interne 2589 ou 2590 entre 8 et 11 h le matin. REDUVERTURE lundi 19 août à $12\ h$ 30.



restaurants

SEMAINE du 22 au 26 Juillet 74 WEEK

Nº 1 (Bât. ADM)

	fr 3,30	fr 4,10	fr 4,70	
Monday Lundi	Ravioli au Parmesan	Langue de Boeuf Vinaigrette	Escalope de Dinde Viennoise	Epaule de Porc Rôtie
Tuesday Mardi	Oeufs Durs à la Bourguignonne	Croustilles de Merlan Mayonnaise	Boeuf Strogonoff	Steack Grillé Beurre d'Ail <u>Fr. 5.50</u>
Wednesday Mercredi	Gnocchi aux Foies de Volaille	Farcis Marseillais	Poitrine de Veau St Rambert	Poulpes et Calamares en Sce Américaine Fr. 5
Thursday Jeudi	Jambon Chaud Florentine	Rognons Sautés Chasseur	Côte de Porc Charcutière	Chicken Chips Fr. 5
Friday Vendredi	Croûte aux Champignons	La Marée du Jour	Sauté d'Agneau Menagère	Mixed Brochette Fr. 5.50

SEMAINE DU 22 AU 27 JUILLET 1974

Nº 2 (Bât. 504)

	fr 3,20	fr 4,20		
Monday Lundi	ASSIETTE DE THON NICOISE	CASSOULET =TOULOUSAIN	POULET A LA BROCHE	Fr: 5.50 CARRE DE PORC A L'OS
Tuesday Mardi	SAUCISSE DE VEAU GARNIE	BOULETTE NAPOLITAINE	EPAULE DE PORC AU FOUR	Fr. 5.50 CALAMARES PORTUGAISE
Wednesday Mercredi	RIZOTTO MAISON	PIZZA DU ROY	HAMBURGER OEUF A CHEVAL	JAMBON CHAUD GRATIN DAUPHINOIS Fr. 6
Thursday Jeudi	SPAGHETTI BOLOGNAISE	OMELETTE PAYSANNE	ESCALOPE MILANAISE	Fr. 6 COQUILLES ST. JACQUES
Friday Vendredi	CORNET DE JAMBON A LA RUSSE	ATRIAUX LYONNAISE	COLIN AU FOUR	GIGOT D'AGNEAU AUX FLAGEOLETS Fr. 6
Saturday Samedi		TRANCHE DE FOIE POELLEE	3 VIANDES AU CHOIX	ENTRECOTE AU POIVRE Fr. 6
Sunday Dimanche	·			

CERN	calendrier	calendrier hebdomadaire		weekly calendar	1974
LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
22.7	23.7	24.7	25.7	26.7	27.7
SUMMER STUDENTS LECTURE Fortran programming at CERN. by Mrs. D. Burkhardt and Miss S. Kurjo	845 SUMMER STUDENTS ECTURE Fortran programming at CERN-	SUMMER STUDENTS LECTURE High energy physics for non- physicists - by R. Carreras	SUMMER STUDENTS ECTURE Fortran programming at CERN. by Mrs. D. Burkhardt and Miss S. Kurjo	845 SUMMER STUDENTS LECTURE Fortran programming at CERN. by Mrs. D. Burkhardt and Miss S. Kurjo	
SUMMER STUDENTS LECTURE Particles and fields - an introductory survey-, by V. F. Weisskopf and K. Gottfried	1000 SUMMER STUDENTS LECTURE Particles and fields - an introductory survey - by V.F. Wetsskopf and K. Gottfried	1000 SUMMER STUDENTS (A) TECTURE Particles and fields - an introductory survey - by V. F. Weisskopf and K. Gottfried	OOO SUMMER STUDENTS LECTURE Particles and fields - an introductory survey - by V. F. Weisskopf and K. Gottfried	1000 SUMMER STUDENTS (A) <u>IECTURE</u> Farticles and fields - an introductory survey - by V.F. Weisskopf and K. Gottfried	
					Visites commentées CERN Guided tours (Tel, 4052)
	1630 CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR A survey of high-energy, low multiplicity, hadronic reactions (London talk) by A.M. Diddens/CERN				Renseignements définitifs : tableau d'affichage bát. ADM Final arrangements : ADM Building notice board
29.7		31.7	1.8	2.8	3.8
SUMMER STUDENTS LECTURE Fortran programming at CERN- by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo SUMMER STUDENTS LECTURE Particles and fields - an introductory survey - by V.F. Weisskopf & K. Gottfried	S45 SUMMER STUDENTS LECTURE by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo SUMMER STUDENTS LECTURE LECTURE Aparticles and fields - an introductory survey - by V. F. Weisskopf & K. Gottfried 1630 SEMINAR SEMINAR Meutrino physics (London talk) - by D. Cundy /CERN	S45 SUMMER STUDENTS LECTURE Dyntran processamming at CERN- by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo SUMMER STUDENTS LECTURE A Particles and fields - an Introductory survey - by V.F. Weisskopf & K. Gottfried	845 SUMMER STUDENTS LECTURE Fortran programming at CERN.	SUMMER STUDENTS LECTURE FORTER PROGRAMMING AT CERN. by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo SUMMER STUDENTS LECTURE CHARLES and fields - an introductory survey - by V.F. Weisskopf & K. Gottfried	
Amphithéátre /bát. 500 Audítorium /bldg	Salle du Conseil /bât. 503 Council Chamber / bldg	503	lieu selon indication place as indicated	Dernier déli Ass, du Per	Dernier délai pour insertions : O(tél.3337) Ass, du Personnel - mardi 170 O(tél.3337)

(D) Amphithéâtre des ISR/bât.30-7e. ét. ISR Auditorium /bldg.30-7thfl.

Balle Théorie Dât. 4 Theorylecture room /bldg 4

Dernier délai pour insertions : Ass. du Personnel - mardi 12h,00 (tél,3337) P.1.0.

Deadline for insertions Staff Association - Tuesday 12 hrs (tel.3337) P.1.O. - Tuesday 17 hrs (tel.4106)